

DÉFENDRE L'INDÉPENDANCE DU SERVICE PUBLIC AUDIOVISUEL* ET SON RÔLE MAJEUR POUR LA CULTURE ET L'INFORMATION

* FTV, Radio France, Arte, Ina, France Médias Monde

SUPPRESSION DE LA CONTRIBUTION A L'AUDIOVISUEL PUBLIC

FTV est une entreprise de droit privé en charge d'une mission de service public. Jusque-là notre financement était garanti par une taxe affectée, la contribution à l'audiovisuel public, et des recettes publicitaires (très amputées depuis la fin de la pub après 20h).

Le Président réélu Emmanuel Macron a décrété la fin de la redevance au motif de « *lutter contre la vie chère* ». Elle sera actée dès 2022 via un projet de loi de finances qui sera présenté au Parlement en **juillet**.

PISTES POUR COMPENSER LA REDEVANCE

Le 8 juin la mission sénatoriale de contrôle sur le financement de l'audiovisuel public a rendu son [rapport](#) ([synthèse ici](#)). Elle recommande :

- la création d'un **budget dédié** contrôlé par un organisme indépendant composé de 5 membres nommés par les commissions chargées des Finances et de la Culture de l'Assemblée nationale et du Sénat
- le **maintien de la publicité**
- la **suppression des parrainages** après 20h (65 M€ pour FTV) : les mutualisations attendues compenseraient cette perte selon les sénateurs

La mission de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires culturelles rendra son rapport sur la réforme de la redevance le 16 juin.

Des rumeurs venant des ministères laissent entendre que le prochain budget de l'audiovisuel public pourrait être amputé de 20%.

PISTES POUR REFORMER FTV

La mission sénatoriale recommande :

- la **fusion de FTV, Radio France, l'INA et France Médias Monde** (France 24, RFI, Monte Carlo Doualiya). C'est un cran au-dessus de la holding où chaque partie pouvait conserver son identité. Une fusion signifie la fin de nos accords collectifs d'entreprise et une renégociation, a priori plutôt vers du moins-disant (l'Etat a régulièrement pointé les avantages dispendieux de notre accord collectif). Les sénateurs proposent **qu'un texte de loi soit discuté dès 2023** pour que la nouvelle structure démarre en 2025, lorsque s'achèvera le mandat de Delphine Ernotte.

- de travailler sur 3 chantiers prioritaires :
 - le numérique
 - l'information : création d'une **structure commune réunissant l'ensemble des journalistes de FTV, Radio France et France Médias Monde**. Objectif : supprimer les doublons, renforcer l'expertise et favoriser la réactivité

- l'information locale : création d'une **filiale réunissant France 3 et France Bleu**. Une filiale a en général une couverture conventionnelle moindre que celle de la société mère, et en cas de difficultés financières il est facile de privatiser une filiale (c'est aussi pour cela que nous refusons que des salariés intègrent le GIE France 3-France Bleu qui porte la plateforme numérique commune ICI)

- d'organiser en 2023 un grand **débat sur le financement, les missions et le périmètre** de l'audiovisuel public

Les rumeurs de la filialisation de La Fabrique ne sont pas écartées.

MOBILISATION DU 28 JUIN (jour de l'investiture des nouveaux députés)

Rassemblement à Paris devant l'Assemblée nationale. Des préavis de grève ont été déposés dans les différentes sociétés de l'audiovisuel public. Le but est d'être nombreux pour montrer au pouvoir qu'on ne se laissera pas faire.

Le coût du billet de train est pris en charge (tout ou partie) pour les salarié.e.s syndiqué.e.s. Pour les non-adhérents, faites-vous connaître et utilisons une caisse de grève alimentée par celles et ceux qui ne pourraient pas se rendre à Paris mais qui veulent participer au mouvement.

En Bretagne : action avec couverture des médias locaux ? Enregistrements d'interviews à diffuser sur #TOUCHE PAS AUX MÉDIAS PUBLICS ? **Nouvelle AG le 21 juin à 8 h 30 à Rennes et Brest pour rediscuter des actions locales possibles.**

MOBILISONS-NOUS FORTEMENT DES MAINTENANT !!!

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Difficile de faire accepter au public qu'un impôt c'est bien. Mais c'est ainsi que les services publics sont garantis. Nous payons aussi le sentiment parfois de pauvreté de notre offre (rediffusions de sujets) due à la réduction de nos moyens.

Nous pouvons tous participer : pétition, abonnement, like, partage, tourner des vidéos...

Cartes de visite et autocollants « Touche pas aux médias publics » à distribuer.

Pétition citoyenne portée par les fédérations syndicales du secteur

Campagne **#TouchePasAuxMediasPublics** sur les réseaux sociaux : [Twitter](#), [YouTube](#), [Facebook](#), [Instagram](#) (en cours de construction)

24 mai : Préavis de grève intersyndical [Tous à Paris le 28 juin 2022 pour sauver l'audiovisuel public !](#)

1^{er} juin : Tract intersyndical (fédérations) [Défendre la contribution à l'audiovisuel public \(CAP ex-redevance\), c'est défendre l'indépendance du service public audiovisuel et son rôle majeur pour la culture et l'information](#)

3 juin : Tract intersyndical [Qui veut la peau de l'audiovisuel public ?](#)

8 juin : Tract [D'un claquement de doigts, la fin de nos emplois](#)

9 juin : Tribune intersyndicale (fédérations) publiée dans *Libération* [Macron déclare la guerre à l'audiovisuel public](#)

10 juin : Tract intersyndical [Les syndicats demandent à être reçus par la Ministre de la Culture](#)